



## ACCESSIBILITE PERSONNE HANDICAPEE

Lorsqu'elle est sollicitée, la personne en situation de handicap a accès aux mêmes dispositifs de formation que les autres salariés.

Pour cela, Humanis Step s'adapte et s'engage à :

- Répondre à la demande de formation de personnes handicapées sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

(cf. Art. D5212-2 et suivants du Code du Travail)

L'accueil au Bureau situé au 1<sup>er</sup> étage, sans ascenseur, à l'adresse suivante :

**Parc Technologique du Canal  
Ville Sacramento  
14, avenue de l'Europe  
83220 BARRIVEAUX SAINT AIGNE**

ne permettant pas l'accès pour certaines personnes à mobilité réduite ( fauteuil, handicap moteur ou autre ...), Humanis Step propose de venir à votre rencontre par :

- Déplacement du formateur sur votre lieu de travail
- Déplacement du formateur dans une salle réservée hors du lieu de travail
- Séance de formation en visio (Skype, Zoom, Webex...)

En fonction de vos besoins, nous adaptons :

- Un lieu de formation adapté
- Une durée de formation adaptée
- Des outils et modalités pédagogiques adaptés
- Une évaluation des connaissances et des compétences adaptées